



COMPTE RENDU DU CTL du 10 Novembre 2020 : 14 h 00

Une nouvelle fois compte tenu de la crise sanitaire, ce CTL se déroule en audioconférence.

La présidente nous confirme que le quorum est atteint.

Une liminaire est lue par SOLIDAIRES 52.

Rappel ordre du jour :

- 1/ Bilan 2019 de la formation professionnelle : pour information;
- 2/ Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) : pour information;
- 3/ Ponts naturels 2021 : votes ;
- 4/ Questions diverses.

1/Bilan 2019 de la formation professionnelle (information)

Le nombre d'agent à la DDFIP Haute-Marne au 31/12/2019 est de 256 contre 270 au 31/12/2018.

Le service de la formation professionnelle est rattaché au service des RH qui se compose d'un cadre A et de 2 cadres B.

L'équipe locale se compose de 19 formateurs (7 A+, 7 A, 5 B).

Les formateurs sont intervenus pour 592 heures de formation dont 73 heures pour la DDFIP52 et 519 heures pour d'autres directions ou services à compétence nationale.

Concernant les moyens matériels, le nombre et le lieu des salles de formation restent inchangés.

- Bilan quantitatif global de tous types de formation :

En 2019, 506 jours de formation contre 925 jours en 2018 ont été attribués soit une moyenne globale de 1,98 jours de formation par agent.

La variation du nombre de jours de formation entre 2018 et 2019 est de - 45,3 %.

Cette année, il n'y a pas eu de e-formations « à grande échelle », comme cela a été le cas l'an dernier avec les formations "obligatoires" telles que SIRHIUS espace Agents ou Clic'Esi et PAS. De ce fait, tous les agents n'ont pas bénéficié d'au moins une formation dans l'année puisque le taux d'accès à la formation s'établit à 80,47 %.

Dans le cadre des formations continues, 24 % concerne les métiers de la gestion publique, 39 % ceux de la gestion fiscale et 37 % pour les fonctions transverses.

La part des métiers de la gestion publique dans la formation continue passe dans le département de 11,8 % en 2018 à 24,0 %. Il est précisé que la formation sur le contrôle hiérarchisé de la dépense (SPL310T) organisée en local, représente à elle seule 37 % des journées stagiaires des métiers de la gestion publique en 2019.

En ce qui concerne les métiers de la gestion fiscale, le nombre de journées stagiaires passent de 548,4 jours en 2018 à 193 jours en 2019.

Cette baisse considérable s'explique en grande partie par l'absence de formations PAS. On soulignera les quelques formations importantes de 2019 que sont la e-formation sur la loi ESSOC ou la formation sur le crédit d'impôt modernisation du recouvrement, cette dernière représentant plus de 20 % des journées stagiaires des métiers de la gestion fiscale.

Globalement sur le département, seules les formations liées au CHS-CT se distinguent puisqu'elles représentent cette année 21,5 % de la formation continue (contre 7 % l'année dernière) pour un volume de 106,4 jours contre 62 en 2018.

La e-formation est en régression cette année.

Cette baisse est sans doute liée à l'offre moins conséquente par rapport aux années précédentes.

SOLIDAIRES 52 souligne qu'une formation animée en présentiel et beaucoup plus dynamique, qu' une e-formation passive devant un écran.

La réalisation du plan de formation s'établit, à un niveau de 69,5 %, en baisse par rapport aux années précédentes.

La non-réalisation de sessions est due soit au report ou à l'annulation de stage par l'ENFiP, soit à l'absence de candidat.

SOLIDAIRES 52 demande si le plan de formation 2020 non réalisé sera reconduit sur 2021. (pas d'information à ce jour)

Les exclus de la formation :

Sur la période glissante du 01/01/2017 au 31/12/2019, on recense 11 agents n'ayant reçu aucune formation continue.

**SOLIDAIRES 52 interpelle la direction sur le parcours professionnel de 3 agents :
1 A+ et 2 agents en activité n'ayant suivi aucune formation.**

- 1 stagiaire étudiant a été accueilli pour une durée inférieure à 2 mois.

- 362 agents n'ont pas participé à leur formation soit un taux d'absentéisme de 58,7%.

Comme chaque année, l'absentéisme s'explique par la non réalisation des e-formations pour lesquelles le désintérêt semble s'accroître au fil des ans.

- 4 recrutements « service civique » ont été affectés durant différentes périodes au SIP de Chaumont(2), Langres(1), Saint Dizier(1).

- préparations aux concours et examens professionnels :

9 inscrits aux préparations écrites, 4 inscrits aux stages présentiels.

- résultats des concours internes et examens professionnels :

37 inscrits (42 en 2018),3 admis (4 en 2018).

2/ Présentation du TBVS 2019 (information) :

L'analyse du TBVS permet aux acteurs de prévention de connaître, suivre des situations à risque et d'agir.

Les principaux événements de l'année 2019 ont été les suivants :

Du point de vue immobilier :

- En janvier 2019, la fin des travaux à la Cité administrative concernant la ré-organisation de l'accueil, avec la création de six box.
- Fin mars, le déménagement de la Trésorerie Saint-Dizier Établissements Hospitaliers au CFP de Saint-Dizier, accueillant déjà les SIP, SIE de Saint-Dizier, la trésorerie Collectivités et le bureau antenne du CDIF de Chaumont.

Du point de vue « métier » :

- La mise en place du prélèvement à la source.
- Le déploiement de la loi ESSOC et notamment le droit à l'erreur des usagers.
- La première année d'exercice du SFact de Langres, inauguré en septembre 2018.

Du point de vue des conditions de vie des agents :

- La mise en place du télétravail (1ère campagne en mars 2019).
- La présentation, en juin, du Projet nouveau réseau de proximité 2022 pour la DDFiP de la Haute-Marne.

Les agents du département ont connu de nombreux changements.

Le nombre de fiches de signalement (4) a diminué de près de - 42,86% par rapport à 2018 (7). Cette baisse peut s'expliquer entre autre par la généralisation de l'accueil sur RDV dans les SIP ainsi que par la baisse au niveau départemental de l'accueil physique et téléphonique.

Analyse des indicateurs socles du TBVS:

- Indicateur 1 : Le taux de couverture des effectifs.

Ce taux reflète l'effectif disponible dans les services par rapport au nombre d'agents affectés. En 2019, le taux de couverture départemental se dégrade très légèrement par rapport à 2018, s'établissant à 87,65 %, un peu en-deça du niveau national de 89,01 %.

Cette situation résulte de l'augmentation du nombre d'agents en congés maternité ainsi que par le nombre d'agents en temps partiels thérapeutique, le nombre de personnes en CLM/CLD étant stable sur les deux années.

- Indicateur 2 : Le nombre de périodes de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours.

Le nombre de périodes de congés maladie de courte durée connaît pour 2019 une très légère augmentation par rapport à 2018 (+4,54% par rapport à 2018).

- Indicateur 3 : Le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps.

Contrairement à la référence nationale, l'année 2019 enregistre une forte augmentation (+ 54,32%). En conséquence, le ratio départemental s'établit à 1,13, supérieur de 13 % au taux national.

Cela représente 1 169 jours de congés annuels et/ou ARTT de l'année 2019 mis en compte épargne temps (CET) en janvier 2020. Sur la période triennale, l'augmentation s'établit à 22,22 %.

L'étude détaillée des CET montre que la majorité de leur alimentation est très largement le fait d'agents coutumiers de cette pratique. De plus, la hausse des arrêts pour raison de santé entraîne mécaniquement l'augmentation du nombre de jours placés en CET, les agents concernés par des absences longues pour raison de santé ne pouvant poser tous leurs congés, qui sont alors placés en CET.

SOLIDAIRES 52 réitère son affirmation déjà évoquée dans la liminaire ; à savoir que certains agents optent pour le paiement de jours ARTT, afin d'augmenter leur pouvoir d'achat puisque le point d'indice est gelé depuis des années.

- Indicateur 4 : Le nombre des écrêtements des horaires variables est en légère baisse par rapport à 2018 (- 4,78%).

Au-delà de cette situation globale favorable, certains services s'écartent de la tendance départementale.

C'est le cas particulièrement pour :

- la trésorerie de Saint-Dizier Collectivités,
- le SIP de Joinville,
- les services de Direction,
- le SIE de Chaumont,
- la paierie départementale.

L'analyse détaillée des écrêtements montre que :

- les 199 écrêtements constatés en 2019 concernent 59 agents .
- la moitié de ces écrêtements sont le fait de seulement 12 agents.

L'examen de la liste des écrêtements montre que ces situations résultent :

- d'une charge de travail (transfert de charge, réforme importante) et/ou d'une situation RH tendue (départ à la retraite, absence prolongée pour raison de santé,) ;
- mais aussi de situations habituelles identifiées et suivies par la direction.

Il semble y avoir un lien entre les personnes écrêtées et celles ayant déposés des CET puisque 75,4 % des agents qui ont été écrêtés ont également posés des jours de CET, alors que la moyenne départementale s'élève à 59,8 % (153 agents sur 256 ont déposés des jours de CET en 2019). Il convient néanmoins de relativiser ces données car on constate que la moitié de ces 59 agents sont écrêtés pour une durée totale inférieure à 2 heures sur l'année.

- Indicateur 5 : le volume horaire écrêté soit 703,30h est en baisse significative (-23,22%).

L'analyse nominative des agents concernés par les écrêtements les plus importants permet de constater que les 3/4 du volume horaire écrêté est réalisé par huit agents, la plupart du temps les mêmes que ceux identifiés lors de l'examen de l'indicateur n°4.

SOLIDAIRES 52 demande si l'ensemble des personnes écrêtées connaissent bien leur droit à récupération mensuelle. (un rappel sera fait sur ce droit)

- Indicateur 6 : taux de rotation des agents.

Bien que le taux de rotation des agents s'établisse à 10,12 % en 2019, en hausse par rapport à 2018, la tendance sur la période triennale 2017-2019 demeure à la baisse, à 38,22 %.

Les services ayant un taux de rotation élevés sont, par ordre décroissant : le SPFE, le SIP de Joinville, le PRS, le PSU, la trésorerie de Joinville, le SIE et le SIP de Chaumont et la Trésorerie de Saint-Dizier Collectivités

- Indicateur 7 : le nombre de jours d'arrêts pour congés ordinaires de maladie (COM).

L'année 2019 connaît une forte hausse des congés ordinaires de maladie avec 3880 jours d'arrêt contre 2807 jours en 2018, soit +38,23 %.

- Indicateur 8 : le taux de refus de participation à l'entretien professionnel.

Le taux de refus 2019, comparable à celui de 2018, représente, en volume, une dizaine de cas sur l'ensemble du département et répartis sur cinq services.

Un point de vigilance est observé au SPFE représentant 33,33% de refus de participation.

SOLIDAIRES 52 fait remarquer que malgré les actions des agents de prévention, sur 3 services déjà identifiés l'année passée certains agents restent toujours dans leur mal-être.

Les deux syndicats sont unanimement d'accord sur les difficultés rencontrées au SPFE.

SOLIDAIRES 52 demande l'ajout d'un nouvel indicateur complémentaire :

nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites au niveau départemental.

La direction prend note, FO ok.

Bilan de l'analyse du TBVS :

Au niveau départemental, sur les 8 indicateurs, 6 évoluent défavorablement.

Une dégradation globale des indicateurs de l'ensemble des services est constatée.

Cinq d'entre eux se dégradent particulièrement :

- - La trésorerie de Saint-Dizier (6 indicateurs négatifs sur 8)
- - Le SIP de Joinville (4 indicateurs négatifs sur 8)
- - Le SIE de chaumont (4 indicateurs négatifs sur 8)

- - Le CDIF (4 indicateurs négatifs sur 8)
- - Le SPFE(4 indicateurs négatifs sur 8)

Ces services sont identifiés par la Direction où la situation RH peut être tendue et où les relations chefs de service agents sont globalement conflictuelles.

3/ Ponts naturels 2021:

- Vendredi 14 mai ;
- Vendredi 12 novembre.

Vote : POUR de l'ensemble des OS

4/ Questions diverses.

L'affectation des stagiaires B et A est en cours à la direction.

Le DG a accordé une ASA pour jeudi ou vendredi, concernant les services SPL travaillant sous HELIOS.

Concernant les EFS, la direction confirme rechercher des animateurs locaux.

La note de campagne télétravail 2020, n'est toujours pas disponible.

Le basculement des jours de report en CET est en cours au service RH.

Le CTL s'est achevé suite à ce dernier point à 15 h 50 vu l'ordre du jour.....

RESTONS SOLIDAIRES